Cours de grammaire française

Sous la direction de Joëlle Gardes Tamine

avec les contributions de Antoine Gautier, Florence Mercier-Leca, Aïno Niklas-Salminen et Thomas Verjans

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que

particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autori-

sation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



DANGER

© Armand Colin, 2015

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur, 5 rue Laromiguière, 75005 Paris www.dunod.com

ISBN: 978-2-20061163-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

A١	ant-propos	7
	Les fondements de la grammaire	9
	I. Pourquoi faire de la grammaire	9
	II. Les notions fondamentales	12
	III. Les opérations de base	15
	IV. Les niveaux de l'analyse	17
	V. Les parties du discours	20
	EXERCICES	25
	Le verbe	34
	I. La morphologie	35
	II. Les modes	39
	III. Les modes nominaux	45
	IV. Les temps et les aspects du verbe	48
	V. Les constructions du verbe	58
	EXERCICES	66
	Le nom	75
	I. Définition	76
	II. Morphologie du nom	81
	III. Structure du syntagme nominal	84
	IV. Les fonctions du nom	93
	EXERCICES	107
	L'adjectif	120
	I. La catégorie grammaticale de l'adjectif	120
	II. Morphologie de l'adjectif	127
	III. Morphosyntaxe de l'adjectif	131
	IV. Syntaxe: un nombre limité de constructions	137
	EXERCICES	143
	La subordination	157
	I. Définition	157
	II. Les outils introducteurs	161

III. Fonctions nominales	56
IV. Autres fonctions	74
V. Aux marges de la subordination	32
EXERCICES18	38
L'ordre des mots)3
I. Histoire et principes)3
II. Les éléments sans autonomie)5
III. La proposition minimale	10
IV. La phrase développée21	12
V. Marquages subjectifs	18
EXERCICES	25
La construction du texte	38
I. Introduction	38
II. De la phrase au texte	39
III. Les principaux dispositifs de la cohésion24	
IV. La progression textuelle	50
V. Le texte en situation	55
EXERCICES	52
FICHES	58
Généralités	,0
1 Opérations fondamentales27	71
2 La distribution	
3 Les parties du discours	
4 Le signe linguistique	
5 Règle et exception	
Phonologie et morphologie	
6 La prosodie	81
7 Le phonème	
8 Le morphème	
9 La ponctuation	
10 La formation des mots	
11 Les phénomènes de figement 29	
Les constituants de la phrase	
12 Les constructions des verbes	96

13	Les formes en -ant	299
14	L'infinitif	301
15	Auxiliaires et opérateurs	303
16	Les déterminants	306
17	Les pronoms personnels	309
18	Les pronoms interrogatifs (exclamatifs) et relatifs	312
19	Classifiants et appréciatifs	315
20	L'adverbe, la préposition et la conjonction	317
La	phrase et le texte	
21	La phrase	320
22	La période	324
	Juxtaposition et coordination	
24	La parataxe	329
25	L'expression de l'hypothèse	331
26	La négation	334
27	Énonciation	338
28	Cohésion et cohérence	340
29	La référence	342
30	Anaphore	345

Avant-propos

i la grammaire ne constitue pas une fin en soi, ce qu'elle ne peut être que pour les chercheurs étroitement spécialisés, elle est l'instrument qui nous permet de nous situer par rapport au monde et aux autres. De manière plus limitée, le maniement correct de la langue a toujours constitué une aide à la promotion sociale: qui ne sait pas s'exprimer, qui ne sait pas rédiger, risque d'être écrasé par ceux qui le peuvent. L'enseignement de la langue, et de la grammaire, est ainsi fondamental à plusieurs niveaux. Il est facteur de développement sur le plan social et personnel, instrument de connaissance du monde, de compréhension et d'analyse critique des textes mais aussi de la parole des autres, dans une société où la communication a pris une importance considérable. Ajoutons que la grammaire est aussi un moyen d'entrée dans les textes indispensable à qui veut les comprendre. Un étudiant de lettres, quel que soit le métier qu'il pratiquera, doit enfin être capable de rédiger au moins correctement.

Il nous est apparu nécessaire de proposer, sur la base de six synthèses existant dans « Cursus » et qui approfondissent tel ou tel point de la grammaire, une grammaire complète qui puisse se lire de manière différente selon le public, de l'étudiant de première année qui trouvera l'essentiel dans les fiches, au candidat aux concours de recrutement, qui approfondira ses connaissances.

Ce livre reprend, en les simplifiant, les synthèses proposées dans la même collection auxquelles le lecteur se reportera s'il veut aller plus loin. Après une présentation des méthodes et des notions fondamentales de la grammaire, qui permettent de la comprendre et de la pratiquer de manière plus active, il étudie les principales parties du discours, verbe, nom, adjectif, puis s'attache à montrer comment elles se combinent dans le cadre de la phrase (la subordination) et du texte (l'ordre des mots; de la phrase au texte). Ainsi, ce livre va du mot à la phrase, et de la phrase au texte, des unités de base à la construction du discours et à sa mise en perspective dans l'énonciation.

Chaque chapitre comporte une série d'applications, qui illustrent les exposés, et prolongent parfois tel ou tel point rapidement évoqué. Il comprend aussi une bibliographie spécifique. Nous rappelons ici quelques grammaires de référence, utiles pour l'ensemble de ce manuel, ainsi que les synthèses évoquées.

GRAMMAIRES DE RÉFÉRENCE

- ARRIVÉ, Michel, et alii, La Grammaire d'aujourd'hui, Flammarion, 1986.
- ▶ Bonnard, Henri, Code du français courant, Magnard, 1981.
- CHEVALIER, Jean-Claude, et alii. Grammaire du français contemporain, Larousse, 1964.
- GARDES TAMINE, Joëlle, *La Grammaire*. 2. Syntaxe, Armand Colin, (5ème éd.), coll. «cursus», 2010.
- LE GOFFIC, Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Hachette, 1994.
- NEVEU, Frank, Dictionnaire des sciences du langage, Armand Colin, 2004.
- RIEGEL, Martin, et alii, Grammaire méthodique du français, PUF, 1994.
- Soutet, Olivier, *La syntaxe du français*, PUF, «que sais-je», 2012.

SYNTHÈSES:

- GARDES TAMINE, Joëlle, *L'ordre des mots*, Armand Colin, coll. « cursus », 2013.
- GARDES TAMINE, Joëlle, *La grammaire. Méthodes et notions*, Armand Colin, coll. «cursus», 2012.
- ► GAUTIER, Antoine, *Le nom*, Armand Colin, coll. «cursus», 2012.
- LECA-MERCIER, L'adjectif, Armand Colin, coll. «cursus», 2012.
- NIKLAS-SALMINEN, *Le verbe*, Armand Colin, coll. «cursus», 2012.
- ► VERJANS, Thomas, *La subordination*, Armand Colin, coll. «cursus», 2013.

CHAPITRE 1

Les fondements de la grammaire

- 1. Pourquoi faire de la grammaire?
- 4. LES NIVEAUX DE L'ANALYSE
- 2. LES NOTIONS FONDAMENTALES
- 5. LES PARTIES DU DISCOURS
- 3. Les opérations de base

e savoir grammatical n'est pas constitué tel quel une fois pour toutes. Il résulte d'une réflexion théorique associée à la pratique de manipulations et il suppose une attitude active vis à vis de la langue.

I. POURQUOI FAIRE DE LA GRAMMAIRE? ____

1. Les curiosités observées

Le locuteur ordinaire d'une langue ne se pose généralement pas de questions sur elle, pourtant, dans des situations de la vie courante, comme lorsqu'il a à écrire une lettre, par exemple de motivation, il doit décider de manière consciente de ce qu'il doit dire. Il raisonne alors en termes de « il faut dire ou ne pas dire ». C'est là sans doute un des fondements de l'activité grammaticale, mais il ne saurait être le seul. S'il est vrai que le langage est l'outil qui nous différencie des animaux, il mérite plus d'attention qu'un simple contrôle occasionnel. De fait, la langue devrait également constituer un objet de curiosité, tant les faits qui la constituent peuvent paraître étonnants. On en donnera l'exemple des échelles orientées.

On ne s'interroge guère sur un exemple comme celui-ci: « Je dois faire deux ou trois courses », mais il suffit de changer l'ordre des déterminants (→ p. 86) numéraux « J'ai fait trois ou deux courses », pour qu'il apparaisse moins naturel et qu'on se rende compte qu'on y va du moins vers le plus, et non l'inverse. On peut aussi observer qu'un adverbe comme « presque » implique lui aussi un parcours sur une échelle orientée: « Il a presque vingt ans » ne signifie pas en effet qu'il a approximativement vingt ans, mais qu'il n'a pas tout à fait vingt ans. Il existe dans ces exemples

une échelle numérique, une quantification, que rien n'oblige logiquement à parcourir vers le haut. De fait, on dit inversement « plus ou moins », pour marquer l'approximation, et non « *moins ou plus » : « il a plus ou moins vingt ans ». La langue est en grande partie arbitraire dans son organisation, elle n'est pas prévisible, et des faits de ce type constituent de vrais sujets d'étonnement.

À ce stade de l'observation, il ne s'agit pas de chercher à interpréter le pourquoi de ces sortes d'instructions que donne la langue d'avoir à parcourir des échelles dans un sens ou dans un autre, mais de les repérer et de les décrire. C'est le premier moment de la démarche grammaticale: s'étonner de certains faits, les mettre en relation les uns avec les autres pour tenter de repérer des fonctionnements larges, chercher le comment (explication dans le système) et non le pourquoi (explication toujours hasardeuse).

2. Comment faire de la grammaire?

Il existe deux façons de faire de la grammaire, soit de manière prescriptive, soit de manière descriptive. Dans le premier type de grammaire, le grammairien indique comment il faut s'exprimer: dites et ne dites pas. Dans la seconde, on décrit les différents faits observés, on les analyse, on les compare, en cherchant non pas ce qui « doit être dit », mais ce qui se dit, et dans quelles conditions cela se dit. Dans les deux cas, l'activité grammaticale trie, porte un jugement différentiel, mais le principe du tri n'est pas le même.

Avec la grammaire prescriptive, on refusera par exemple dans tous les cas l'absence du premier élément de la négation: «Il veut pas», avec la grammaire descriptive, on dira que cet usage est possible dans la langue de la conversation quotidienne, mais que, dans l'écrit, il convient de le refuser au profit de «Il ne veut pas ». Il s'agit de replacer les usages en situation, d'observer qu'il existe dans la langue des variations, selon la région, l'âge, le métier des locuteurs... qui se manifestent à tous les niveaux de la langue, prononciation, lexique, syntaxe. La grammaire descriptive, qui est celle que pratique la linguistique, va ainsi se poser des questions d'ordre rhétorique: qui parle, et à qui, de quoi, où, quand, comment, pourquoi, car ce sont ces différents facteurs qui expliquent les différences entre les usages, courants, soutenus, populaires, littéraires, régionaux, etc. La grammaire prescriptive est également appelée grammaire normative, car le bon usage qu'elle prône constitue la norme. Le problème est alors de fixer cette norme. Elle l'est généralement par des critères extérieurs à la langue elle-même. Le «bon usage » a été pendant longtemps identifié à celui des grands écrivains ou au français des classes cultivées. C'est un français scolaire, qui en réalité vit de représentations parfois erronées. Dans ce manuel, on adoptera la perspective de la grammaire descriptive: on décrira des usages, en cherchant si, derrière eux, on ne pourrait pas trouver un ensemble de règles qui ne dépendent d'aucun des paramètres cités plus haut.

3. Utilité de la grammaire

Une attitude courante chez les locuteurs d'une langue consiste à penser que l'apprentissage de la grammaire, qui constitue d'abord une réflexion sur la langue, est inutile, puisque l'imprégnation suffit à nous permettre de parler, et à affiner notre propos en fonction des situations et de nos interlocuteurs. Il est pourtant permis de penser qu'un tel apprentissage peut accélérer la progression, dans la langue maternelle, comme pour les langues étrangères, où il est fréquent de la faire pratiquer systématiquement. On constate que chez le tout jeune enfant, existe déjà une conscience métalinguistique, c'est-à-dire une conscience de certaines propriétés de la langue, qui va de pair avec l'apprentissage, et le renforce. Pour les usagers de la langue, la grammaire ne doit évidemment pas constituer une fin en soi mais elle peut être utile sur plusieurs points.

En premier lieu, elle permet de mieux parler et de mieux écrire. On peut déplorer que, dans le système scolaire, l'enseignement de l'orthographe occupe une trop grande place, et l'essentiel devrait consister dans l'explicitation des règles nécessaires à une pratique raisonnée et maîtrisée de la langue, tant il est vrai que le maniement aisé de la langue parlée et écrite est un instrument de promotion sociale. C'est donc d'abord sur le plan de la production que la grammaire est bénéfique, à condition que l'acquisition des structures s'accompagne de leur mise en pratique et qu'elle s'associe à des tâches comme l'évaluation des formes proposées, leur correction en fonction d'objectifs affichés clairement...

L'explicitation de la règle et son application accélèrent la prise de conscience métalinguistique (c'est-à-dire des propriétés de la langue) et la progression dans le maniement de la langue. La prise de conscience implique une forme plus ou moins poussée d'abstraction, et la grammaire contribue ainsi au développement de capacités intellectuelles. Elle permet aussi de développer le sens critique: analyser les mécanismes linguistiques d'un texte assure une meilleure compréhension de son sens, aide à séparer dans le discours d'autrui ce qui est langue de bois et idées toutes faites de ce qui est l'expression d'une pensée organisée et personnelle.

Ce n'est pas seulement le jugement sur la valeur intellectuelle des textes qui est ainsi facilité, mais aussi sur son éventuelle valeur esthétique. On peut enrichir la lecture que l'on fait d'un texte en connaissant mieux la façon dont il est fait. Aussi la grammaire doit-elle conduire à la stylistique, laquelle peut, certes, déboucher vers une interprétation littéraire du texte, mais, en retour, ne peut exister sans la prise en compte du détail

grammatical. Mieux s'exprimer, mieux réfléchir, mieux apprécier, tel est en définitive le triple intérêt de la grammaire.

II. LES NOTIONS FONDAMENTALES

La grammaire a été renouvelée, dans le sens d'une plus grande systématisation, depuis le développement de la linguistique au xxe siècle, par la prise en compte d'une série de notions fondamentales: la diachronie, l'histoire, opposée à la synchronie, le système; l'oral, opposé à l'écrit; le paradigme, lien qu'une unité entretient hors contexte avec d'autres unités du même type, et le syntagme, lien qu'elle entretient en contexte avec d'autres unités différentes; la nature et la fonction.

1. Diachronie et synchronie

Toute langue a une histoire et appartient à une famille d'autres langues, toutes issues d'une même langue. Le français est une langue romane, avec entre autres l'italien, l'espagnol ou l'occitan, issues du latin. Le latin parlé dans ce qui sera la France a subi l'influence du gaulois et du francique, langue de la famille du germanique, parlé par les Francs. De grandes différences séparent donc le français du latin, par exemple l'absence de déclinaison (variation de la forme d'un mot en fonction de ses liens syntagmatiques) en français, alors qu'elles existaient en latin ou le fait que le français ne connaît que deux genres, le masculin et le féminin, alors que le latin connaissait aussi le neutre (dominus, maître, masculin, domina, maîtresse, féminin, templum, temple, neutre).

L'histoire d'une langue, c'est non seulement celle de ses origines, mais aussi de ses variations au cours du temps. On distingue une histoire externe et une histoire interne. La première concerne des événements qui favorisent la stabilité ou au contraire l'instabilité d'un état de langue. C'est ainsi que le latin et le gaulois ont perdu leur statut privilégié avec les invasions germaniques. Le français naît aux VIII^e et IX^e siècles, comme on le constate avec la rédaction des « Serments de Strasbourg » en 842 et de la « Séquence de Sainte Eulalie », vers 882, le plus ancien poème en langue française qui nous soit parvenu. L'histoire interne concerne les modifications constatées dans la langue elle-même. On peut donner comme exemple une très nette différence dans l'emploi du pronom interrogatif entre le XVII^e siècle et aujourd'hui: « qui », de nos jours, ne renvoie qu'à un animé, il pouvait alors renvoyer à un inanimé: « Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? ». Dans cet exemple de La Fontaine (*Le loup et l'agneau*), « qui » signifie « quelle chose ».

La linguistique diachronique constate ces évolutions et les décrit. En réalité, ce qu'elle fait, c'est constater une variation entre des états de langue,

entre des couches relativement stables à un moment donné. Elle montre donc comment se succèdent des synchronies. On peut ainsi distinguer différents états du français et établir une périodisation, c'est-à-dire un découpage en grandes périodes: français médiéval (IX-XIII^e siècles), moyen français (XIV-XVII^e siècles), français classique (XVII-XVIII^e siècles), français moderne et contemporain (XIX-XXI^e siècles).

Chaque état de langue constitue une synchronie, caractérisée par une stabilité, évidemment relative. Il constitue un système global, c'est-à-dire un ensemble où les faits sont solidaires, liés par une loi, leur structure, telle que si un élément change, c'est le système qui est modifié. On le voit par exemple dans l'emploi des temps de l'indicatif pour renvoyer au passé: dans la langue classique, et même jusqu'au xxe siècle, le passé simple et le passé composé ont un emploi spécifique, le premier renvoyant à des événements détachés de la conscience du locuteur et donc lointains, le second, en raison de l'auxiliaire qui est au présent, à des événements qui retentissent sur le présent du locuteur, et donc plus proches. Le passé simple est ainsi le temps ordinaire du récit écrit. C'est un temps de moins en moins utilisé, dans l'oral et même dans l'écrit. Du coup, le passé composé se charge de ses valeurs, et perd celles qui lui étaient spécifiques. Le système a changé.

C'est au système du français contemporain que la grammaire proposée dans ce manuel s'intéresse.

2. Oral et écrit

Si les siècles classiques mettaient l'accent sur l'écrit, depuis les progrès de la phonétique, dès la fin du XIX^e siècle, et l'attention portée aux fonctionnements sociaux, c'est l'oral qui a en priorité retenu l'attention des linguistes.

La plus évidente des différences entre l'écrit et l'oral tient à un rapport différent au temps et à l'espace. L'oral suit l'avancée du temps, dans une direction irréversible. On peut corriger ce que l'on vient de dire (« ou plutôt... ») mais pas le supprimer. En revanche, le support de l'écrit est spatial, un tableau noir, une feuille de papier, une tablette de cire... La ligne est visible et peut être parcourue dans plusieurs directions, même s'il existe des usages de lecture, qui font qu'en français, nous allons de gauche à droite et de haut en bas. Les poèmes versifiés offrent un bon exemple des deux dimensions de l'écrit: la strophe se caractérise ainsi par une dimension horizontale, puisqu'on on lit, comme pour la prose, les vers de gauche à droite, mais aussi par une dimension verticale, celle de la répétition d'unités équivalentes, les vers. Quant à celui qui écrit, il peut barrer et même effacer complètement ce qu'il a écrit.

Par ailleurs, la situation de communication n'est pas la même dans l'oral, où le locuteur et l'interlocuteur sont tous deux présents, si bien que la communication est immédiate, et l'écrit, qui ne peut qu'envisager l'autre, nécessairement absent. Dans l'oral, la parole est accompagnée de gestes, de mimiques, on peut hésiter, bafouiller, alors que l'écrit ne dispose que de mots, dont l'agencement est contrôlé.

Avec l'écrit, la communication est différée. Il existe un décalage entre le temps de celui qui écrit et le temps de celui qui lira éventuellement. Dans l'oral, c'est la situation de parole où quelqu'un qui dit «je» prend la parole dans un lieu et un temps particuliers, qui constitue le repère temporel fondamental: le présent de l'énonciation permet de définir un passé et un futur. Ce présent, sous la forme du présent de l'écriture, est évidemment aussi possible dans l'écrit, un temps spécifique y est construit comme on peut le voir par l'exemple de la lettre. En français, les temps se mettent en place par rapport au présent de celui qui écrit: «Je n'ai rien à t'écrire», tandis qu'en latin, ils le font pas rapport à celui du destinataire, au moment supposé où il recevra la lettre: « Nihil habebam quod scriberem (je n'avais rien à t'écrire)». Les deux solutions se justifient également, et tout est affaire de convention.

C'est sur fond de ces différences essentielles qu'on observe des productions intermédiaires entre l'écrit ou l'oral, dont le théâtre, qui est un compromis donne l'exemple. Les textes sont écrits à l'avance, mais ils sont écrits pour être dits par les comédiens. L'écrit peut tenter d'imiter l'oral, comme (→ exercice 2 p. 26). Une situation inverse est celle de l'écrit oralisé, de l'écrit rédigé pour être prononcé à haute voix, comme dans la conférence ou les sermons.

La grammaire doit être attentive à la spécificité des deux usages, qui constituent d'autres cas de variations que ceux qui ont déjà été présentés. Par nécessité, pour la commodité des exemples, c'est surtout l'écrit qui est analysé dans les livres de la collection.

3. Nature et fonction

Les mots sont liés les uns aux autres de deux façons, soit dans l'enchaînement de l'énoncé, soit par associations hors contexte. Dans le premier cas, les liaison sont données, par la construction, par exemple dans la phrase suivante, « Un chat noir passe dans la rue » entre le groupe sujet, « un chat noir » et le verbe « passe », entre le substantif « chat » et l'adjectif « noir » qui l'accompagne. On parle d'axe syntagmatique. Dans le second, elles sont libres, on peut ainsi associer « chat » à « chien », « âne », etc., c'est-à-dire à d'autres termes désignant des animaux, on peut aussi l'associer à « chatte » ou « chaton », c'est-à-dire l'insérer dans une série morphologique. On parle

d'axe paradigmatique. Dans «La lecture est agréable», «la lecture», «lire», «la vue», «le temps», etc, constituent un paradigme, tandis que l'association de «la» et de «lecture» constitue un syntagme.

Le jeu conjugué des deux axes permet de faire apparaître une importante opposition, celle de la nature et de la fonction des unités, qui ne doivent absolument pas être confondues.

La nature d'une unité est la catégorie à laquelle elle appartient (p. 20 sq sur les parties du discours): par exemple, adjectif, substantif, préposition, etc. Si l'on considère la phrase suivante: « Le livre est sur la table », on peut pratiquer des substitutions sur l'axe paradigmatique:

Le	livre	est	sur	la	table	
Un	cahier	est	sous	le	cartable	
tandis que d'autres sont impossibles:						
Le	livre	est	sur	la	table	
* Le	lire	est	que	la	joli	

Les termes qui peuvent être substitués appartiennent à la même classe. «La lecture » et «lire » sont substituables dans «La lecture / lire est agréable ». Ce n'est pas pour autant que «lecture » et «lire » ont la même nature, comme le montre, entre autres, la différence de construction de leur complément : «la lecture d'un bon livre » vs «lire un bon livre ». C'est que «lecture » est un substantif, «lire », un infinitif: leur nature, et donc leur construction, est différente, même si leur fonction est identique. La fonction est ainsi le lien syntaxique que les unités d'un énoncé entretiennent les unes avec les autres. Si la nature se définit par des critères multiples, dont les uns sont paradigmatiques, les autres syntagmatiques, la fonction est exclusivement d'ordre syntagmatique.

. III. LES OPÉRATIONS DE BASE .

Pour repérer, classer, analyser les unités, le grammairien s'appuie sur un certain nombre d'opérations.

• La commutation, également appelée substitution, consiste à remplacer sur l'axe paradigmatique une unité par une autre:

L'enfant court

Il L'enfant court
saute

Elle permet le tri (→ p. 10) entre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Elle permet surtout de regrouper dans des classes d'équivalence des unités qui sont substituables. La commutation est utilisée à tous les niveaux de l'analyse (→ p. 17).

• La suppression est un cas particulier de commutation, commutation avec rien, avec zéro:

Le vent violent assèche la terre.

Elle fait apparaître les éléments qui sont essentiels à la structure de la phrase et ceux qui ne le sont pas. Dans l'exemple, « violent » peut commuter avec « froid », « épouvantable », etc., ce qui permet de mettre en évidence la classe des adjectifs, sa suppression possible montre qu'il n'est pas indispensable. En revanche, celle du déterminant (« *Vent violent assèche la terre ») est impossible.

• L'adjonction est l'opération inverse de la suppression :

La voiture, sur le chemin, roule difficilement

sur le chemin

La voiture voule difficilement.

Elle consiste à ajouter une unité linguistique à un énoncé, comme, dans le précédent, le complément de phrase, « sur le chemin ». L'adjonction ne peut se faire n'importe comment, n'importe où: par exemple, il serait impossible de dire: « la, sur le chemin, voiture ». De même, dans un mot composé, comme « pomme de terre », on ne peut rien adjoindre aux composantes du mot: « *pomme rouge de terre », « pomme de terre argileuse » (ici, c'est la pomme de terre et non la terre qui serait qualifiée d'argileuse). L'adjonction permet donc en particulier d'apprécier la solidarité des groupes.

• Le déplacement, enfin consiste à jouer avec l'ordre des mots dans l'énoncé (p. 203). Il permet en particulier de faire apparaître les rattachements entre unités. Ainsi, dans la phrase de base, sujet verbe complément, il est impossible de modifier l'ordre des éléments: «Le chat regarde la souris », par exemple: «*La souris le chat regarde.» et si l'on permute les groupes «le chat » et «la souris »: «La souris regarde le chat », on est obligé d'interpréter la phrase autrement, les fonctions étant également échangées. En revanche, certains compléments, les compléments de phrase (compléments circonstanciels de la grammaire traditionnelle) sont mobiles, ce qui est un indice de leur absence de rattachement à tel ou tel terme de l'énoncé, ce que confirme le teste de la suppression: «Ce matin, dans le quartier, un homme se promenait » / «Un homme se promenait ce matin, dans le quartier».

• La **pronominalisation** combine plusieurs des opérations, soit dans l'exemple suivant, substitution et déplacement:

Paul mange le gâteau.

Paul le mange.

On conclura donc sur le fait qu'analyser la langue (et les énoncés) ce n'est pas réfléchir abstraitement: c'est, crayon en mains, pratiquer des opérations qui permettent des rapprochements ou au contraire des distinctions, pour qu'au bout du compte les faits soient repérés, identifiés, classés.

. IV. LES NIVEAUX DE L'ANALYSE _

On distingue plusieurs niveaux de l'analyse, qui correspondent à différents types d'unités: phonétique et phonologique: les unités formelles n'ont pas de sens; morphologique: les phonèmes se groupent en unités minimales de signification, les morphèmes; syntaxique: les mots, souvent faits de plusieurs morphèmes, contractent des relations de construction et bâtissent la phrase; sémantique: les mots s'associent pour bâtir la signification de la phrase (sémantique). Chaque niveau construit celui du rang immédiatement supérieur, dans lequel il est intégré, jusqu'à la phrase, qui est l'unité du rang maximal. C'est ensuite à la pragmatique à étudier la façon dont cette unité est mise en pratique dans une situation d'énonciation particulière.

• Phonétique et phonologie: Si le mot «lac» a un sens, aucun de ces trois sons, [l], [a], [k], n'en présente, et ce n'est que leur groupement qui, par un saut qualitatif, va en présenter un. La phonétique est l'étude de ces unités. Elle s'intéresse à la façon dont les sons sont prononcés (phonétique articulatoire) ou à la façon dont ils sont perçus (phonétique acoustique). C'est la matière sonore des productions qui est envisagée, indépendamment du rôle que les sons peuvent jouer. Elle étudie les sons, les accents et les intonations.

La phonologie, elle, ne s'intéresse pas directement à la matière des sons mais au rôle qu'ils jouent dans la signification. Elle cherche à repérer les unités dites distinctives du système, appelées phonèmes, et à les classer. Les variantes individuelles ou régionales ne lui importent pas. Par exemple, le fait de prononcer r roulé, avec la pointe de la langue, ou avec le dos, ou plus en arrière, comme nous le faisons généralement, on l'a dit, ne sert pas à fabriquer des mots différents sémantiquement: la phonologie ne s'intéresse donc pas à ces différences de sonorité. Ces variantes d'un même phonème sont appelées «allophones». En revanche, dire «lac» ou «mac» change la

signification: /l/ et /m/ sont des phonèmes, quelle que soit leur prononciation.

• Morphologie: les phonèmes se groupent en morphèmes, unités minimales de signification: «libre» et – «ment» dans le mot «librement». Un morphème peut ne consister qu'en un seul phonème, comme pour la préposition «à », en un mot, comme «libre », mais, souvent, les mots sont faits de plusieurs morphèmes enchaînés. Certains mots sont des mots simples, qui ne comprennent qu'un morphème, «timide », «lait », mais la plupart sont des mots construits: «timidité », «laiterie »…

En fonction des types de morphèmes et de leur combinatoire avec la base à laquelle ils s'adjoignent, on distingue deux types de morphologie, la morphologie dérivationnelle et la morphologie flexionnelle. La première concerne la formation des mots du lexique: «jardin-ier», «im-possible». Elle utilise aussi bien des suffixes que des préfixes et permet la création de nouvelles unités du lexique. Une de ses caractéristiques est de n'être pas totalement prévisible. Les séries morphologiques sont motivées, ce qui veut dire qu'elles offrent une régularité et que, si on fabrique une nouvelle unité avec l'affixe de la série, le mot construit sera interprétable (on pourrait par analogie avec «marcheur», «coureur», fabriquer «trottineur»). Pourtant, étant donné des bases d'un certain type, ici, des verbes indiquant une action, toutes ne permettront pas de fabriquer un mot avec l'affixe en question. Avec «-eur», on ne pourra fabriquer «*nettoyeur» ou «*lécheur».

Avec le second type de morphologie, la morphologie flexionnelle, en revanche, étant donné un type de base et des affixes, l'adjonction est générale et prévisible. Par exemple, tous les verbes s'adjoignent des terminaisons qui marquent le mode, le temps ou la personne: « nous chantons », « nous lisons », « nous voulons », etc. Si la dérivation est liée au lexique, la flexion l'est à la syntaxe, puisqu'elle indique les rapports que les mots entretiennent les uns avec les autres, dans l'énoncé, comme l'accord du verbe et du sujet: « vous chant-ez » vs « nous chant-ons » ou du déterminant avec le substantif: « le chat » vs « les chats ». Les chapitres suivants donneront des exemples de ces deux types de morphologie.

• **Syntaxe**: La syntaxe est l'étude de la combinatoire, de l'enchaînement et des liens entre les unités. Elle s'intéresse à plusieurs types de faits. Par exemple à la distribution des unités: on peut ainsi observer que le démonstratif celui doit obligatoirement être suivi d'une expansion, «*Prends celui » mais « Prends celui de ton ami (qui est sur la table) ». Cette expansion, à la différence de celles qui suivent un substantif, ne peut pas être un adjectif: « Prends celui rouge ».

L'étude des fonctions (→ p. 93), au sens restreint comme au sens large, relève également de la syntaxe. En fait également partie celle des

accords, et nous sommes donc dans le cadre de ce que l'on appelle parfois « morphosyntaxe », c'est-à-dire de l'étude des marques flexionnelles liées à la construction de la phrase. C'est encore la syntaxe qui étudie l'ordre des mots.

• Sémantique: les mots, simples ou construits, sont des unités qui ont un sens. Elles constituent des signes dont on dit qu'ils sont « à double face », c'est-à-dire qu'ils ont un signifiant, fait d'une séquence d'unités, qui, elles, n'ont pas de sens, phonèmes ou graphèmes, et d'un signifié. Le signifié d'un signe se construit par abstraction à partir des propriétés des objets du monde. Le signifié de « livre » ne retient pas, ce qui serait absolument impossible, toutes les propriétés de tous les livres: il s'agit de généraliser et d'aller à l'essentiel. Qu'un livre soit en papier recyclé, que sa couverture soit brochée ou cartonnée importe peu, ce qui compte, c'est qu'il soit fait de feuilles de papier sur lesquelles un texte est écrit. Les dictionnaires donnent une idée moyenne des signifiés, mais il est évident que chacun de nous se fait sa propre idée, en fonction de son expérience et des associations qu'entraîne pour lui le signe.

Les signifiés des signes sont enregistrés dans le système, qu'on appelle «lexique»: rouge ne signifie pas «blanc», et chacun de nous doit en tenir compte. Cependant, nous avons notre propre stock de mots, et nos associations personnelles: il s'agit alors du «vocabulaire» de chacun. Quand on étudie les mots d'un texte, c'est de vocabulaire qu'il s'agit, éventuellement du rapport de ce vocabulaire au lexique. Le vocabulaire de chacun relève de son idiolecte (→ p. 27).

Les mots du lexique entretiennent sur l'axe paradigmatique des relations dites « relations lexicales » (p. 29). Ce sont en particulier les relations de synonymie (identité), d'antonymie (opposition), d'hyperonymie et hyponymie (de genre à espèce, et dans l'autre sens, d'espèce à genre : « fleur / tulipe »), de méronymie (partie à tout : « volant / voiture ») et holonymie (tout à partie : « voiture / volant »).

Mais les mots sont évidemment employés dans des énoncés et les relations qu'ils contractent sur l'axe syntagmatique sont tout aussi importantes. Ainsi se construit la signification d'ensemble de la phrase. Le retentissement des mots les uns sur les autres fait que certains traits de leur signifié sont mis en évidence tandis que d'autres sont occultés ou supprimés. Par exemple si l'on dit «Je me suis piqué avec une rose », on ne pensera pas au parfum de la fleur, à sa couleur, mais au fait que sa tige porte des épines. Les mots réagissent les uns sur les autres.

Ce ne sont donc pas les mots seuls qui bâtissent la signification. La syntaxe est aussi significative puisqu'elle construit des relations (par exemple le sujet grammatical d'un verbe est souvent l'agent de l'action).

V. LES PARTIES DU DISCOURS .

Les parties du discours, également appelées classes morpho-syntaxiques, sont des paradigmes regroupant des mots à la nature identique (p. 15), par exemple substantifs, prépositions... Il s'agit donc avant toute chose de définir avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à maintenant dans ce livre la notion de *mot*, qui ne va pas sans soulever plusieurs problèmes. On classera ensuite ces mots selon leur nature, mise en évidence par des critères qui relèvent des niveaux de l'analyse.

1. La notion de mot

On définit souvent le mot comme « forme libre minimale ». Intuitivement, on comprend que c'est ainsi que fonctionnent la plupart des mots, par opposition aux morphèmes grammaticaux. Mais comment considérer les déterminants, « le », « mon », qui sont nécessairement liés à des substantifs ?

On peut aussi le mot définir comme une unité fonctionnelle: le verbe, par exemple, constitue le pivot de la proposition. Mais les fonctions nominales sont exercées par des groupes et non par des mots. Bref, si le mot est une notion dont on ne se passe pas en grammaire, elle est loin d'être simple et, en réalité, le mot se définit sur plusieurs plans, qui ne sont pas toujours convergents.

Dans l'écrit, sauf cas particuliers des mots composés et locutions figées, le mot est immédiatement repérable. C'est une unité graphique: un segment fait de lettres, compris entre deux espaces mais des locuteurs sans connaissance de l'écriture ont néanmoins conscience de l'existence du mot dans leur langue.

C'est que le mot a aussi une réalité phonétique, même si, dans la chaîne parlée, les unités s'enchaînent. Une phrase graphique comme « Sur la colline, la brise souffle » se compose oralement de deux blocs: [syrlacolin labrizðsufl], le premier correspondant au complément de phrase, le second à la proposition minimale fait du sujet et du verbe. Chacun des deux groupes se termine par une syllabe accentuée. Si certaines langues ont un accent de mot, qui, à l'intérieur des groupes permet tout de même de distinguer les mots lexicaux qui portent cet accent, il n'en va pas de même en français, qui place un accent seulement à la fin des groupes. L'oral ignore donc la segmentation en mots, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'existent pas, mais qu'ils ne sont pas directement repérables. En effet, même s'il est vrai que, dans la chaîne, il n'y a pas de pause entre eux, comme il y a des blancs dans l'écrit, il existe des possibilités de pause, des pauses virtuelles, potentielles, qui peuvent être réalisées par exemple si

l'on veut mettre une unité en évidence, en liaison avec une accentuation d'emphase:

Vos héros sont des lâches

[vo ero sõdela []

Mais il est évident que, pour réaliser ces pauses, le locuteur doit par ailleurs avoir une conscience approximative de ce que c'est qu'un mot.

Le mot a aussi une réalité sémantique. Il véhicule un sens précis, et s'articule sur un référent particulier qu'il désigne: « chien », « jardinier », «liberté»... Si l'on compare «jardin» et «jardinier», on voit bien que, même s'ils ont en commun un certain sens, lié au morphème «jardin», qui constitue un mot quand il n'est pas suivi d'un affixe, ils diffèrent, de sorte que «jardinier», bien que fait sur «jardin» a une autonomie sémantique.

Cette autonomie, c'est sur elle que s'appuient les dictionnaires. Le dictionnaire adopte ainsi une forme unique, par rapport à laquelle, par des règles morphologiques, les autres seront fabriquées. Il est évident que notre conscience du mot est renforcée par leur pratique.

Le mot n'est donc pas une unité donnée, c'est une unité construite par l'analyste qui a parfois des choix à opérer, les différents niveaux, phonétique, graphique, sémantique et lexicographique ne convergeant pas toujours.

Les principales difficultés tiennent à l'extension du mot lui-même. L'existence de mots composés, qui constituent un seul mot sémantique et fonctionnel mais sont faits de plusieurs mots graphiques complique le repérage des mots. Il arrive que les mots graphiques soient regroupés grâce au trait d'union: «chou-fleur», «porte-fenêtre», mais, comme d'ailleurs dans le mot «trait d'union», il peut ne pas être présent: «femme de ménage», «fil de fer»... Il faut alors trouver des critères qui permettent de décider pourquoi il s'agit bien de mots uniques. Il faut donc déterminer si le groupe a une «cohésion interne» sur la base d'opérations, comme la substitution, impraticable

> J'adore les pommes de terre *les poires de terre *les carottes de terre

ou l'impossibilité d'adjoindre des unités qui modifieraient ses composants: «*des pommes rondes de terre», «*des pommes de terre sablonneuse». Les éléments sont inséparables et chacun d'eux perd son sens propre: les pommes de terre ne s'opposent pas aux pommes de pommier. C'est ce qui explique qu'on puisse avoir des emplois comme « un fil de fer en cuivre », l'origine sémantique de « fil de fer » s'étant perdue dans la composition.

2. Les parties du discours

Les mots une fois délimités, il s'agit de préciser leur nature et de les classer en parties du discours (classes morpho-syntaxiques). Plusieurs critères vont être utilisés, convergents dans le meilleur des cas, mais parfois divergents, ce qui suppose que l'on puisse les hiérarchiser de façon à trancher. Ces critères se situent aux différents niveaux de l'analyse linguistique.

Ce sont d'abord des critères morphologiques. On oppose ainsi les formes invariables à celles qui subissent des variations. Ces variations appartiennent à la flexion (→ p. 35): flexion verbale (mode, temps, personne), flexion nominale (genre, nombre, fonction pour certains pronoms). On distingue ainsi des formes invariables, prépositions, adverbes, conjonctions, qui, à ce stade, ne sont pas séparées, et des classes à flexion, dont le principe permet déjà de séparer deux grands groupes.

Les critères morphologiques ne résident pas seulement dans la flexion. La dérivation permet de repérer certains types de mots. Les suffixes, en effet, à la différence des préfixes, sont des indicateurs grammaticaux. Les préfixes ne font jamais changer la base de classe:

base verbale: prendre préfixation: re-prendre = verbe
base adjectivale: moral préfixation: a-moral = adjectif
base subtantivale: ordre préfixation: dés-ordre = substantif

En revanche, un suffixe dérivationnel peut aboutir à la création d'un mot dont la classe diffère de celle de sa base : « timide », adjectif « timid-ité », substantif. Les suffixes indiquent le type de mots qu'ils permettent de créer : «-ité » sert par exemple à fabriquer des substantifs (« rigid-ité »), «-aire » ou – «al » des adjectifs (« lun-aire » ; « nation-al »). Le suffixe est ainsi un indicateur de classe.

Les critères syntaxiques sont également très importants. Parmi les éléments qui subissent la flexion nominale, c'est la distribution qui permet de séparer les adjectifs des déterminants. Les premiers, qui ne peuvent s'employer sans déterminant, sont placés entre eux et les substantifs:

Le petit chat miaule

*Petit chat miaule

*Petit le chat miaule

En revanche, les déterminants peuvent s'employer seuls: «Le chat miaule».

On peut aussi s'appuyer sur le fait que certains éléments sont autonomes alors que d'autres ne le sont pas. C'est ce qui permet de séparer les adverbes, qui s'emploient seuls, aux prépositions qui ne le peuvent pas:

Adverbe: Ici, il fait beau.

Préposition: À cet endroit, il fait beau *À, il fait beau.

On voit précisément sur cet exemple que le rôle syntaxique des éléments peut différer. Certains éléments invariables introduisent des unités, comme le fait la préposition en tête d'un groupe nominal, ou la conjonction, qui introduit une proposition.

Pour définir les parties du discours, on doit enfin s'appuyer sur des critères sémantiques et notionnels. Le verbe, par exemple, indique un procès (processus, qu'il s'agisse d'actions ou d'états). On peut encore citer le cas du déterminant qui actualise la référence du substantif. Tout substantif est en effet muni d'une référence seulement virtuelle ou lexicale, tant qu'il n'est pas inséré dans un énoncé et actualisé, pour renvoyer à un être, objet ou notion précis. C'est le déterminant qui permet cette actualisation. En disant «Mon chat miaule», on voit bien qu'il s'agit d'un chat tout à fait particulier.

Les chapitres suivants présenteront en détail les principales parties du discours.

À plus d'une reprise, il est apparu que, dans l'analyse grammaticale, il est difficile de trancher entre une solution ou une autre, et par exemple, que les différentes parties du discours ne sont pas bornées une fois pour toutes. Les langues vivent, on l'a dit, elles évoluent, le passage d'une classe à l'autre fait précisément partie de cette évolution, comme on peut le voir avec l'adverbe «trop», devenu adjectif «elle est trop», ou de l'adjectif «grave», devenu adverbe («il est grave chelou»). Ce n'est pas une raison pour douter de l'intérêt de la grammaire et les discussions qui conduisent à adopter telle ou telle solution sont souvent au contraire ce qui la rend intéressante.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- Huchon, Mireille, *Histoire de la langue française*, Le Livre de poche, 2002.
- GARDES TAMINE, JOËLLE, Pour une grammaire de l'écrit, Belin, 2004.
- ► HARRIS, ROY, *La sémiologie de l'écriture*, Éditions du CNRS, 1993. Étude fondamentale sur le mode de fonctionnement des signes écrits.
- SIOUFFI, GILLES, et STEUCKARDT, AGNÈS, (éd.) Les linguistes et la norme, Berne, Peter Lang, 2007.
- GOUVARD, JEAN-MICHEL, La pragmatique. Outils pour l'analyse littéraire, A. Colin, «Cursus», 1998.
- MAINGUENEAU, DOMINIQUE, L'Énonciation en linguistique française, Hachette.
- ▶ Pottier, Bernard, Sémantique générale, PUF, 2011 [1992].
- BORILLO, ANDRÉE, TAMINE, JOËLLE, SOUBLIN, FRANÇOISE, Exercices de syntaxe transformationnelle du français, A. Colin, «Linguistique», 1974.
- LYONS, JOHN, Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique.
- GROSS, MAURICE, *Méthodes en syntaxe*. *Régime des constructions complétives*, Hermann, A. Colin, «Linguistique», 1975.

EXERCICES

EXEMPLE de faits de langue classiques. Il s'agit dans un court fragment de texte du xvII^e siècle d'étudier les différences de l'état de langue classique avec le français contemporain.



Le Bourgeois gentilhomme, acte III, scène 12. (C'est Madame Jourdain qui parle)

C'est une chose [le mariage de sa fille], moi, où je ne consentirai point. Les alliances avec plus grand que soi sont sujettes toujours à de fâcheux inconvénients. Je ne veux point qu'un gendre puisse à ma fille reprocher ses parents, et qu'elle ait des enfants qui aient honte de m'appeler leur grand'maman. S'il fallait qu'elle me vînt visiter en équipage de grand'dame, et qu'elle manquât, par mégarde, à saluer quelqu'un du quartier, on ne manquerait pas aussitôt de dire cent sottises. «Voyez-vous, dirait-on, cette madame la marquise qui fait tant la glorieuse? C'est la fille de Monsieur Jourdain, qui était trop heureuse, étant petite, de jouer à la madame avec nous. Elle n'a pas toujours été si relevée que la voilà, et ses deux grands-pères vendaient du drap auprès de la porte Saint-Innocent».

Commentaire du texte

On se contentera de pointer quelques faits. En syntaxe, on attirera l'attention sur la place des pronoms personnels: dans «qu'elle me vînt visiter», le pronom «me» est complément de «visiter», lequel est employé comme complément du verbe «venir». Le français contemporain choisit de placer le pronom devant le verbe avec lequel il est construit. Le français classique, au contraire, le place devant la forme conjuguée et non devant l'infinitif.

En morphologie, on relève les mots « grand' maman » et « grand' dame » là où nous écririons grand-maman, encor que la première graphie soit

toujours possible, et surtout dirions «grande dame». L'adjectif n'est donc pas fléchi en genre. On dit qu'il est épicène.

Pour le lexique, on constate que «relevée» et «glorieuse» ont changé de sens et sont, dans le texte, synonymes de «orgueilleuse», «prétentieuse». Les deux mots aujourd'hui ne s'emploient pas pour des individus, mais pour des choses: «une sauce relevée» (épicée), «une conduite glorieuse» (qui apporte de la gloire, héroïque).

On constate donc que les différences entre les deux états de langue, pour être localisées sur des points très particuliers, n'en sont pas moins notables.

2 **EXEMPLE de variation individuelle.** Si chacun de nous utilise la langue à sa façon, c'est encore plus net chez certains écrivains. Céline est l'un d'eux. Il s'agit donc d'observer comment il construit son usage particulier, en travaillant sur la langue.



Le pont de Londres

Virginia se trouvait un peu mieux, cependant elle se fatiguait vite. Elle pâlissait pour un rien. Ça l'arrangeait pas la grossesse... Elle souffrait maintenant des reins. Elle qu'était remuante au possible. Une gamine espiègle bondissante... Ah! j'étais gentil! On est retourné aux petits oiseaux jouer dans le jardin avec eux... Ils connaissaient bien Virginia, surtout les pinsons, tout curieux, leur petit œil, ils venaient becqueter dans sa main. Y a pas plus mignon qu'un oiseau. C'est un petit pompon marrant qui triche pour se faire du volume, il se gonfle dans ses plumes. Un futé! Dans la main, c'est rien du tout... c'est un esprit de l'air. Tuituit! un petit flocon de vent. Ah! on voudrait être oiseau! Le ciel pur pour existence! Merde c'est pas pareil! je faisais remarquer à Virginia bien gentiment, bien entendu...

– Petite chérie, petite amie, qu'elle était oiseau dans un sens... C'est moi alors le sauvage j'y avais joué un drôle de tour... Même comme ça... assise pourtant elle se fatiguait... il lui passait un petit malaise. Fallait qu'elle s'allonge. J'étais aux petits soins je peux le dire.

Commentaire du texte

Céline construit un usage particulier de la langue, ce qu'on peut appeler un idiolecte, qui lui est propre. L'idiolecte constitue un cas de variation, qui dépend non de l'époque, du lieu, des couches sociales, mais de l'individu. D'une certaine facon, chacun de nous a son idiolecte spécifique, mais généralement, la variation est peu visible. Il n'en est pas de même dans le texte de Céline. On a souvent écrit que son style était proche de la langue orale, en réalité, il s'agit d'une langue très travaillée, faite de contrastes, où des formules effectivement orales coexistent avec des tournures littéraires. Dans le passage, on rencontre par exemple plusieurs métaphores pour qualifier les oiseaux, «esprit de l'air», «flocon de vent», qui contrastent avec la précédente, «un petit pompon marrant», dont le niveau de langue est moins élevé. Le lexique présente ainsi un mélange de termes vulgaires, comme le juron «merde», et familiers, comme «arranger quelqu'un», «être aux petits soins» et de termes plus soutenus, «espiègle», «malaise».

Sur le plan morphologique, on notera l'élision du «i» dans le pronom relatif sujet «qui»: «Elle qu'était [qui] était remuante au possible». On relève aussi la suppression du pronom «il» dans «il y a»: «Y a pas plus mignon qu'un oiseau»

C'est surtout la syntaxe qui est intéressante. Dans la perspective d'une grammaire normative, on jugerait incorrectes plusieurs tournures, telles que l'emploi de la négation sans «ne»: «Ca l'arrangeait pas la grossesse». Dans cette phrase, l'incorrection aux yeux des puristes serait aggravée par l'emploi de «ça» au lieu de «cela». On relève également l'emploi du pronom «y», en principe réservé aux inanimés, pour reprendre un animé: «j'y avais joué un drôle de tour». On peut noter également une tension entre l'emploi de phrases proches de la proposition avec sujet, verbe et complément «elle souffrait maintenant des reins» et de constructions particulières lâches, comme «ils connaissaient bien Virginia, les pinsons surtout, tout curieux, leur petit œil». La phrase sans verbe (averbale): «curieux, leur petit œil», constitue comme une parenthèse exclamative, qui rompt le cours de l'énoncé, avant qu'il ne reprenne par une proposition verbale: «ils venaient becqueter dans sa main». Tous ces faits suggèrent une langue orale, alors qu'il s'agit d'une langue travaillée, comme le montrent les contrastes relevés.

EXEMPLE sur les relations entre les deux axes. Si les deux axes doivent être séparés, il n'en reste pas moins qu'ils sont indissociables, les mots n'étant pas isolés et donnés sous forme de liste, comme dans un dictionnaire, mais employés dans des énoncés.



Soit l'adjectif *lourd*. Quels contextes pouvez-vous imaginer pour faire apparaître différents synonymes (c'est-à-dire des termes qui ont le même sens)?

Commentaire

L'adjectif «lourd» est un adjectif polysémique, c'est-à-dire qu'il présente différents sens, selon les énoncés dans lesquels il est employé. «Lourd» fait parfois référence au poids d'un objet, mais aussi au caractère éprouvant d'une atmosphère, si bien qu'il va s'associer paradigmatiquement à différents synonymes. Si l'on imagine les contextes suivants:

J'ai reçu un colis lourd.

Ce repas lourd m'a donné mal à l'estomac.

Je ne supporte pas cette atmosphère lourde.

Les impôts cette année sont vraiment trop lourds.

on peut toujours remplacer «lourd» par «pesant», qu'il s'agisse de désigner un poids physique, comme celui du colis, ou psychologique, comme celui de l'atmosphère. «Lourd» et «pesant», substituables sur l'axe paradigmatique, sont des synonymes quasiment absolus. On distingue en effet deux types de synonymie, l'une dite absolue ou totale, très rare, quand les termes se substituent dans tous les cas, l'autre partielle, la plus générale, qui apparaît lorsque les termes ne sont ne sont substituables que dans certains contextes.

«Lourd» a ainsi des synonymes partiels, en fonction des contextes. Ainsi, en 1, «lourd» n'a comme synonymie que «pesant», en 2, il admet «indigeste», impossible dans les autres phrases, en 3, «oppressant», et en 4, «écrasant» ou «élevé». La constitution des petits paradigmes est ainsi orientée par le contexte, par l'axe syntagmatique.

On pourrait de même s'interroger sur les antonymes, c'est-à-dire les mots de sens contraire.